Il ne s'agit nullement, comme le suggèrent ces amis, de "lâcher du lest" ou d'en faire lâcher. Je n'ai, pour ma part, nul besoin de compliments ni même d'admirateurs sincères, et pas non plus d' "aliés", pour "ma" cause ou pour quelque cause que ce soit. Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, qui me porte a merveille, ni de mon oeuvre, qui parle pour elle-même, fut-ce à des sourds. Si ce débat concerne aussi, entre autres, ma personne et mon oeuvre, c'est simplement à titre de **révélateurs** d'autre chose, à travers la réalité d'un Enterrement (des plus révélateurs en effet).

S'il y a "quelqu'un" qui me paraît devoir inspirer un sentiment d'alarme, d'inquiétude et d'urgence, ce n'est nullement ma personne, ni même aucun des mes "coenterrés". Mais il s'agit d'un être collectif, à la fois insaisissable et très tangible, dont on parle souvent et qu'on se garde bien d'examiner jamais, et qui a non "la communauté mathématique".

Au cours de ces dernières semaines, j'ai fini par la voir comme une personne en chair et en os, et dont le corps serait frappé d'une gangrène profonde. La meilleure nourriture, les plats les plus choisis, en elle se tournent en poison, qui fait se propager et s'incruster davantage le mal. Pourtant, il y a une boulimie irrésistible de se gaver encore et toujours davantage, comme une façon sûrement de se donner le change, au sujet d'un mal dont elle ne voudrait prendre connaissance à aucun prix. Quoi qu'on puisse lui dire est peine perdue -les mots mêmes les plus simples ont perdu leur sens. Ils cessent d'être porteurs d'un message, et ne servent plus qu'à déclencher les déclics de la peur et du refus...

b) La plupart de mes collègues ou anciens amis même bien disposés, quand ils hasardent une opinion, s'entourent de conditionnels prudents, du genre "s'il était vrai que... ce serait en effet inadmissible" - histoire de se recoucher contents sur leurs deux oreilles. J'avais crû pourtant être clair...

Avec le recul de sept mois, je puis préciser maintenant que **pour la quasi-totalité des faits** rapportés et commentés dans Récoltes et Semailles, **leur réalité ne fait l'objet d'aucune controverse**. Je reviendrai plus loin sur les quelques rares exceptions, qui seront d'ailleurs signalées comme telles, chacune en son lieu, pour tous les autres faits, après l'écriture de la version primitive de Récoltes et Semailles, une confrontation soigneuse avec certains des principaux concernés (à savoir, pierre Deligne, Jean-Pierre Serre et Luc Illusie) a permis d'éliminer les erreurs de détail, et d'arriver à un accord sans ambiguïté au sujet des faits matériels eux-mêmes⁴⁹(*).

Ainsi, le débat ne porte nullement sur la réalité des faits, laquelle n'est pas en cause, mais sur la question si les pratiques et les attitudes décrites par ces faits doivent être considérées comme admises et comme "normales", ou non.

Il s'agit ici de pratiques que dans mon témoignage je qualifie (à tort peut-être...) de scandaleuses; comme des abus de confiance ou de pouvoir et comme des malhonnêtetés flagrantes, atteignant plus d'une fois la dimension de l'inique et de l'éhonté. La chose assez inimaginable qu'il me restait à apprendre encore, après avoir pris connaissance de ces faits (impensables il y a encore quinze ans), c'est qu'une grande majorité parmi mes collègues mathématiciens, et jusque parmi ceux qui furent mes élèves ou des amis, considère aujourd'hui ces pratiques comme normales et parfaitement honorables.

c) Il y a une deuxième façon pour beaucoup de mes collègues et anciens amis pour maintenir une confusion. C'est sur l'air du : "désolé, mais on n'est pas spécialiste en la matière - ne nous demande pas de prendre connaissance de faits, qui nous passent (providentiellement...) par dessus la tête...".

J'affirme, au contraire, que pour prendre connaissance des faits principaux, point n'est besoin d'être "spécialiste" (désolé à mon tour!), ni même de connaître sa table de multiplication ou le théorème de Pythagore.

⁴⁹(*) Je suis heureux d'exprimer ma reconnaissance à tous les trois, pour la bonne volonté dont ils ont fait preuve en cette occasion, et leur donne acte pour leur bonne foi totale, pour tout ce qui concerne les questions de faits matériels.